



**Séance du 6 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 septembre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

**Absent ayant donné procuration** : M. CAYRON (Mme TADDEI)

**Absent excusé** : \*\*\*\*\*

**Secrétaire de séance** : Mme LANDRIEU

oo

**Objet : Autorisation de signature des actes en la forme administrative relatifs  
aux servitudes de tréfonds de réseaux assainissement**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que lors des travaux de création de réseaux d'assainissement, des canalisations publiques ont été posées dans le tréfonds de terrains avec l'accord des propriétaires concernés, sans qu'aucun acte ne formalise les servitudes administratives de passage de canalisations. Il s'agit de la parcelle AP 385 propriété de Mme et M. Chataignier

Monsieur le Maire précise que les propriétaires acceptent de consentir ces servitudes à titre gratuit.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DECIDE** de conclure des servitudes administratives de passage de canalisations à titre gratuit sur la parcelle visée ci-dessus.

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération et notamment de rédiger par actes en la forme administrative les conventions de passage de canalisations.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Floriane LANDRIEU

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	22	23

  

CONVOCAATION	
Date :	30/08/2024
Affichage :	30/08/2024